



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

0 811 882 200

Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX07500257400081-07TPE01

FOURNIL D'ASSIER
176 RTE DE CARDAILLAC
46100 CAMBURAT

Facture du 16/03/2023

n° 10168691956



Electricité

Montant Hors TVA	1 975,64 €
Montant TVA (payée sur les débits)	395,13 €

Facture TTC

2 370,77 €

Montant total à payer (TTC)

2 370,77 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 12,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 16/04/2023 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **1750998425**
Compte commercial : 2020006244848

Votre contrat

Offre électricité : Contrat Matina

Nom du client

FOURNIL D'ASSIER

Lieu de consommation

Référence acheminement : 50043934894680
Le Bourg
46320 ASSIER

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de	2 370,77 €
à partir du :	31/03/2023

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020221003 XX



FOURNIL D'ASSIER

Document à conserver 10 ans

Détail de votre facture du 16/03/2023 n° 10168691956

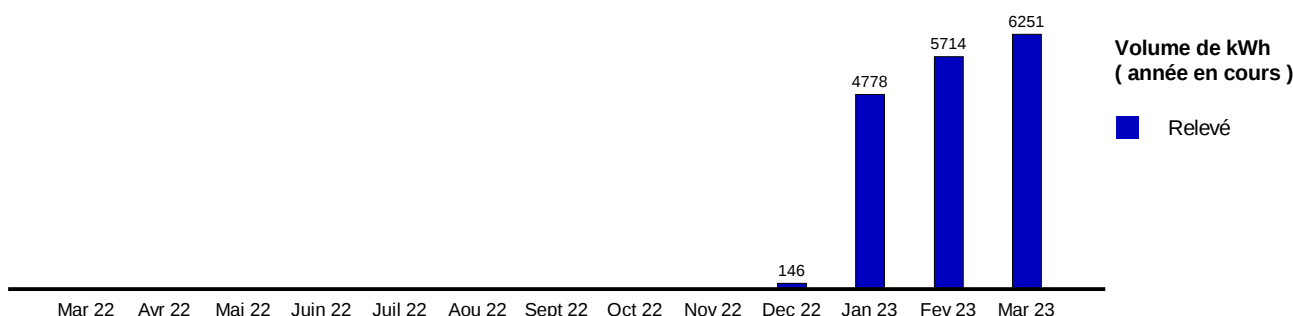
Données contrat

Contrat Matina
 Réf. de votre contrat 2010006741578
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 24/11/2022
 Venant à échéance le 23/11/2025

Données Point de Livraison

Le Bourg 46320 ASSIER
 Réf Acheminement Electricité : 50043934894680

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité				1 580,79 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	32,50 €	Taux de TVA
Abonnement	du 08/12/2022 au 31/03/2023		32,50 €/mois	122,66 €	20,00 %
Annulation de l'abonnement	du 08/12/2022 au 28/02/2023			-90,16 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 6 251 kWh	Prix unitaire HT	1 548,29 €	Taux de TVA
Régularisation Electricité Heures Pleines	du 08/12/2022 au 14/02/2023	-6 552 kWh	37,408 c€/kWh	-2 450,97 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Creuses	du 08/12/2022 au 14/02/2023	-2 152 kWh	14,855 c€/kWh	-319,68 €	20,00 %
Régularisation Electricité Heures Super Creuses	du 08/12/2022 au 14/02/2023	-1 934 kWh	5,844 c€/kWh	-113,02 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines	du 08/12/2022 au 31/12/2022	1 781 kWh	37,408 c€/kWh	666,24 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Pleines	du 01/01/2023 au 14/02/2023	4 771 kWh	37,455 c€/kWh	1 786,98 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses	du 08/12/2022 au 31/12/2022	535 kWh	14,855 c€/kWh	79,47 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Creuses	du 01/01/2023 au 14/02/2023	1 617 kWh	13,960 c€/kWh	225,73 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Super Creuses	du 08/12/2022 au 31/12/2022	451 kWh	5,844 c€/kWh	26,36 €	20,00 %
Refacturation Electricité Heures Super Creuses	du 01/01/2023 au 14/02/2023	1 483 kWh	4,849 c€/kWh	71,91 €	20,00 %
Electricité Heures Pleines	du 15/02/2023 au 14/03/2023	3 568 kWh	37,455 c€/kWh	1 336,39 €	20,00 %
Electricité Heures Creuses	du 15/02/2023 au 14/03/2023	1 194 kWh	13,960 c€/kWh	166,68 €	20,00 %
Electricité Heures Super Creuses	du 15/02/2023 au 14/03/2023	1 489 kWh	4,849 c€/kWh	72,20 €	20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)				374,16 €	HT
	Période	Quantité	Prix unitaire HT		Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023			-15,48 €	20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 15/02/2023 au 14/03/2023	28.000 c.j	51.58 c€/c.j	14,44 €	20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 15/03/2023 au 13/04/2023	30.000 c.j	51.58 c€/c.j	15,48 €	20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023			-19,75 €	20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 15/02/2023 au 14/03/2023	28.000 p.j	65.82 c€/p.j	18,43 €	20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 15/03/2023 au 13/04/2023	30.000 p.j	65.82 c€/p.j	19,75 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 15/02/2023 au 16/03/2023	PS pondérée : 48 kW		-50,57 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 15/02/2023 au 14/03/2023	1344.000 kW	3.51 c€/kW	47,20 €	20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 15/03/2023 au 13/04/2023	1440.000 kW	3.51 c€/kW	50,57 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 15/02/2023 au 14/03/2023	4056.000 kWh	5.28 c€/kWh	214,16 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 15/02/2023 au 14/03/2023	2196.000 kWh	3.64 c€/kWh	79,93 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 15/02/2023 au 14/03/2023	0.000 kWh	2.28 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 15/02/2023 au 14/03/2023	0.000 kWh	1.73 c€/kWh	0,00 €	20,00 %
Durée de dépassement	du 15/02/2023 au 14/03/2023	0.000 h	1052.00 c€/h	0,00 €	20,00 %

Services				0,00 €	HT
					Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				20,69 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 15/02/2023 au 14/03/2023	6 251 kWh	0,05000 c€/kWh	3,13 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 15/02/2023 au 15/03/2023	80,07	21,93 %	17,56 €	20,00 %

Total Hors TVA pour ce site				1 975,64 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		395,13 €	
TVA à 20,00%		1 975,64 €		395,13 €	
Total TTC pour ce site				2 370,77 €	TTC



FOURNIL D'ASSIER

Détail de votre facture du 16/03/2023 n° 10168691956

Données contrat

Contrat Matina
Réf. de votre contrat 2010006741578
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 24/11/2022
Venant à échéance le 23/11/2025

Données Point de Livraison

Le Bourg 46320 ASSIER
Réf Acheminement Electricité : 50043934894680

Données de comptage

Identifiant de comptage : 042136041623 **Type de compteur** : PME-PMI
Acheminement : Tarif BT sup 36kVA Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 48

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures pleines hiver	48
Opérateur Heures creuses hiver	48
Opérateur Heures pleines été	48
Opérateur Heures creuses été	48

Index Acheminement (relevés/estimés)

	index de début	index de fin
Heures Pleines Hiver	7191 le 15/02/2023	11247 le 14/03/2023
Heures Creuses Hiver	3447 le 15/02/2023	5643 le 14/03/2023
Heures Pleines Été	0 le 15/02/2023	0 le 14/03/2023
Heures Creuses Été	0 le 15/02/2023	0 le 14/03/2023

Puissances atteintes (kW ou kVA)

du 15/02/2023 au 14/03/2023 : Heures Pleines Hiver	41
du 15/02/2023 au 14/03/2023 : Heures Creuses Hiver	38
du 15/02/2023 au 14/03/2023 : Heures Pleines Été	0
du 15/02/2023 au 14/03/2023 : Heures Creuses Été	0

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Vos prix facturés pour les consommations à compter du 1er janvier 2023 incluent une mise à jour du coût de la capacité, calculée sur le résultat des enchères. Retrouvez le résultat des enchères directement sur le site internet d'EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 82,7% nucléaire, 8,03% renouvelables (dont 2% hydraulique, 3,1% éolien, 1,9% solaire, 1% Biomasse, > 0,1% Géothermie), 7,5% gaz, 0,9% charbon, 0,4% pétrole, 0,4 % autres fossiles.

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

94,3% hydraulique : 93,4% France et 0,9% hors France (Norvège, Suède, Allemagne, Finlande),
2,6% éolien : 2% France (dont 1,6% enchères) et 0,6% hors France (Italie, Croatie, Espagne, Suède),
1,6% biomasse : 0,04% France et 1,6% hors France (Danemark, Finlande, Italie, Suède, Croatie, Pays-Bas, Portugal),
1,5% solaire : 1,1% France (dont 1% enchères) et 0,4% hors France (Italie, Espagne, Portugal, République Tchèque).

Origine 2021 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 84,2% hydraulique, 15% éolien, 0,5% solaire, 0,3% biomasse.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2021 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

